

fsh info

Le journal d'information du Foyer Schaerbeekois

(FSH) Foyer Schaerbeekois / av. Charles Gilisquet, 147 / B-1030 Bruxelles / T- 02 240 80 40 / F- 02 240 80 60 / foyerschaerbeekois@fsh.be
 Permanences / du lundi au vendredi matin de 7h30 - 12h / **Service technique** / T- 02 240 80 50 / **Service social** / T- 02 240 80 47 (57)



Le Foyer Schaerbeekois (FSH) a pour mission de mettre en location des logements décentes et accessibles à un public financièrement défavorisé. L'entretien et l'accroissement de ce parc immobilier public fait partie intégrante de nos missions. Le FSH contribue en tant que service public à l'exercice du Droit au Logement tel que prévu dans la constitution.

Le Conseil d'Administration et toute l'équipe du Foyer Schaerbeekois vous souhaitent de tout coeur une bonne et heureuse année 2010!

Interview croisée de Mr Bernard Lanssens, président du Foyer Schaerbeekois (Écolo) et de Mr Said Ben Allel, vice-président du Foyer Schaerbeekois (MR).

BL « Depuis mai 2006 que je suis président du Foyer Schaerbeekois, je n'ai eu qu'à me réjouir d'y avoir trouvé une équipe motivée

et compétente. Actif dans le secteur du logement, j'ai trouvé au FSH une prolongation passionnante de mon parcours personnel et politique ainsi qu'une réponse à mes besoins en matière d'action sociale. »

SBA « Tout comme Mr Lanssens, c'est au départ d'une expérience de terrain qu'est venu mon souhait de m'engager dans la vie publique pour pouvoir contribuer à amener des changements positifs. J'ai participé pendant 6 ans au Conseil d'Administration du FSH avant d'être nommé vice-président en mai 2006. »

BL et SBA « Ce qui nous caractérise c'est un souci partagé de mettre l'être humain au centre de nos préoccupations, de là découle notre implication au sein du Foyer Schaerbeekois et auprès de ses habitants.

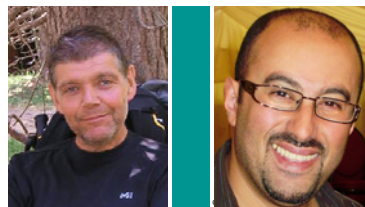
Nous avons en commun d'avoir fait des choix professionnels et politiques cohérents qui découlent de nos expériences personnelles. »

BL « Le FSH est un acteur primordial de la politique du logement dans notre commune, et nous tenons à soutenir son action en renforçant ses liens avec ses habitants, ses partenaires communaux et associatifs. »

SBA « Participer à une meilleure communication avec notre public, assurer un maximum de transparence et soutenir tout le personnel qui fait fonctionner cette grande entreprise sont nos motivations à nous associer à la création du FSH-Info. »

BL et SBA « C'est dans cet objectif que nous lançons ce journal qui nous permet de faire un pas vers les habitants de nos 2 250 logements et d'instaurer ainsi un dialogue constructif. Nous espérons que cela suscitera un retour de leur part pour collaborer ensemble à l'amélioration de leur cadre de vie.

Notre objectif: arriver en fin de mandat en nous disant que nous avons contribué à faire progresser le Foyer Schaerbeekois et pouvoir en être fiers! » •



« Aux urnes locataires »!

Voter, élire ses représentants, une chance que tout le monde n'a pas!

Le samedi 30 janvier 2010 auront lieu les 3^{èmes} élections des conseils consultatifs des locataires du logement social.

Ce jour là, tous les locataires du logement social en Région Bruxelloise auront le droit de choisir leurs représentants auprès de leur Société de Logement. Car il s'agit bien d'un droit, ouvert à tous les locataires résidant depuis au moins 6 mois dans la Société de Logement et âgés de 16 ans au jour de l'élection.

« Voter = Participer »

Ces élections sont l'occasion pour tous les locataires du logement social, quel que soit leur âge ou leur origine d'avoir un rôle à jouer dans la gestion de leur environnement quotidien et de faire connaître leur avis pour améliorer leurs lieux de vie.

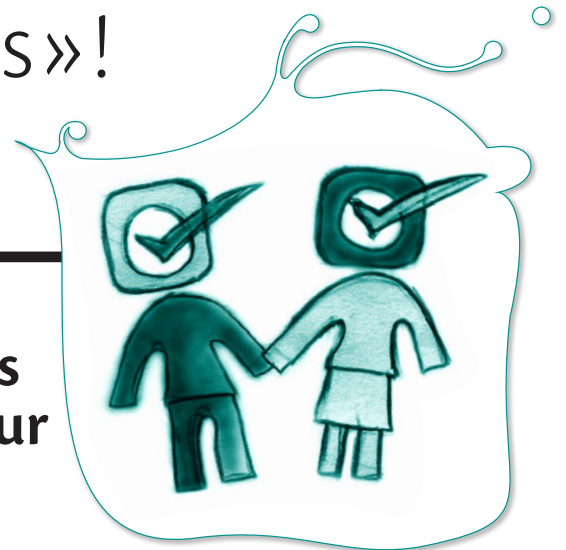
Avoir l'occasion de pouvoir exprimer ses choix, de pouvoir élire ses représentants, des hommes et des femmes se sont battus ou se battent encore pour obtenir ce droit! Le samedi 30 janvier participez aux élections des conseils consultatifs des locataires et faites entendre votre voix! •

Un Conseil Consultatif des Locataires, pour quoi faire?

Tout d'abord, à mieux vous tenir informé de tout ce qui vous intéresse comme locataire du logement social, à vous permettre de faire connaître en direct à votre Société de Logements votre avis sur les sujets qui vous concernent. En effet, le Foyer Schaerbeekois doit demander l'avis du Conseil Consultatif des Locataires avant de prendre des décisions concernant les points suivants:

- § les programmes d'entretien et de rénovation des immeubles (pour tous les travaux d'un montant supérieur à 25 000 €),
- § la méthode de calcul des charges,
- § l'adoption ou la modification du règlement d'ordre intérieur,
- § les programmes d'équipements collectifs,
- § les programmes d'animation culturelle, sociale et d'information.

Si votre Société de logement ne peut pas tenir compte des avis du Conseil Consultatif, elle doit le justifier par écrit. Deux membres élus du Conseil Consultatif des Locataires assisteront à toutes les réunions du Conseil d'Administration de la Société. C'est-à-dire qu'ils pourront entendre et se faire expliquer toutes les décisions prises pour la gestion de votre Société de logement. Ces décisions seront ensuite expliquées et commentées dans les Conseils Consultatifs



La liste des 15 candidats

1	AHAMDI Youssef	Foucart
2	CHIADEKH Faouzia	Syndicat des Locataires du Logement Social
3	AHARROUD Abdelhalim	Marbotin
4	DEURODE Annick	Marbotin
5	HAMANE Hamid	Agriculture
6	FORREST Françoise	Apollo
7	IDRISSI Abdelhak	Giraud
8	MARCH MATIES Anna	Séverin
9	LECTLERCQ Sami	Apollo
10	SGADARI Sylvana	Apollo
11	MOUNJID Abdelhak	Roland
12	VERMEIREN Martine	Apollo
13	N'DIAYE Alhousseï	Thomas
14	ZIANI Saida	Marbotin
15	VAN HOVE Kevin	Apollo

lors de réunions ouvertes à tous les locataires. Les membres du CCL sont élus pour 3 ans et au Foyer Schaerbeekois nous avons droit à 15 personnes, puisque la loi prévoit un représentant par 150 logements. Les Conseils Consultatifs de Locataires ne vont peut-être pas changer le monde, mais c'est en tous cas une occasion de faire entendre votre voix et de participer à la vie de votre Société de logements. •

« Un hiver au chaud **sans soucis** »!



Le détecteur de CO



Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz très toxique responsable de plusieurs décès chaque année.

Attention! Le CO est invisible et inodore. Il n'irrite pas non plus les yeux ou les voies respiratoires.

Seul un détecteur de monoxyde de carbone peut vous alerter de sa présence. En dehors des appareils électriques, tous les appareils de chauffage et de production d'eau chaude sont susceptibles de dégager du CO. Pour éviter l'accident, une bonne installation, un entretien régulier et un usage approprié des appareils et conduits de cheminée sont les meilleurs garants de

votre sécurité. Le Foyer Schaerbeekois a équipé les logements concernés de détecteurs de CO. **Ces appareils n'empêchent pas la production de ce gaz toxique, ils sont placés pour vous avertir du danger.**

Attention! Il est indispensable d'en remplacer les piles lorsque celles-ci s'épuisent. **Quand?** Si le détecteur émet une brève tonalité aiguë et que la lumière rouge clignote une fois toute les 30 secondes. Il est également recommandé de tester régulièrement le bon fonctionnement du détecteur en poussant sur le bouton test.

Pensez-y!

Bon à savoir :

§ Le détecteur de CO ne remplace pas le détecteur d'incendie.

- § N'utilisez jamais un four à gaz en guise de chauffage, même pour une courte période.
- § Les poêles à pétrole et radiateurs à bombes sont responsables de nombreux accidents. Ils augmentent également le phénomène de condensation. Le Foyer Schaerbeekois les interdit dans ses logements.
- § Si vous avez un poêle à bois ou à charbon, pensez à vider régulièrement les cendres et à ramoner la cheminée tous les ans.
- § Le CO craint les courants d'air. De l'air frais en suffisance pour assurer une bonne combustion, une cheminée qui tire bien et le CO s'envole! •

Consommer moins = payer moins!

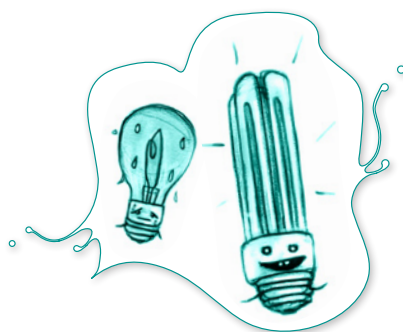
Attention aux augmentations du coût de l'énergie: le gaz et l'électricité ont subi des hausses importantes en 2009!

Soyez attentif à votre mode de vie!

Des petits gestes simples peuvent vous faire épargner beaucoup d'argent: limiter la température ambiante, éteindre les lumières dans les pièces inoccupées, utiliser des ampoules économiques, vérifier les robinets qui coulent...

La majorité d'entre vous est en droit de bénéficier d'un tarif préférentiel pour sa consommation de gaz et d'électricité, le **tarif social**. Afin d'obtenir cet avantage,

une demande doit être introduite auprès de votre fournisseur de gaz/et ou d'électricité. N'hésitez pas à le contacter afin de vérifier si vous êtes dans les conditions d'octroi. A noter que si votre bâtiment est équipé d'une chaudière collective, vous profitez déjà du tarif social pour votre consommation de gaz par notre intermédiaire. •



Cette affiche circulera bientôt dans vos couloirs!



Vous avez tous reçu cette brochure!

- D'où vient la condensation ?
- A quoi la reconnaît-on ?
- Comment l'éviter ?

Ces bons conseils peuvent vous être utiles.



L'équipe du Service

“Aide et Convivialité” au Foyer Schaerbeekois

Ce service est né en 2004 et compte aujourd'hui 12 agents de convivialité encadrés par une coordinatrice.

Créé pour offrir aux locataires une présence positive et rassurante au sein des complexes, il a pour objectif d'améliorer la convivialité par un dialogue ouvert avec les différents publics de locataires.

Les missions de nos agents :

ils assurent en équipe de 2 à 4 personnes deux tournées des complexes par jour : de **14h à 23h** et de **18h à 3h** du matin (avec une pause d'une heure). Vous pouvez donc les rencontrer dans vos entrées, dans les escaliers ou même dans les caves! N'hésitez pas à leur demander plus d'informations sur leur travail, ils se feront un plaisir de vous répondre.

Ce service fonctionne tous les jours de l'année, samedis et dimanches compris.

Vous pouvez les contacter au **02 245 48 22** de **10h à 2h** et laisser un message lorsque les équipes sont en tournée. •

« Ça se passe près de **chez vous** »!

Tout est bon pour parler de propreté au Foyer Schaerbeekois



En avril dernier le Foyer Schaerbeekois entamait une campagne d'information sur le thème de la propreté
« Faites une fleur à votre logement ».

Pour faire passer notre message de manière festive et ludique auprès des enfants et leurs familles, nous avons organisé un cortège d'Halloween en partenariat avec le projet de cohésion sociale Espace Locataires et l'Esperluète le vendredi 30 octobre dernier. A cette occasion, les ânes **Lavette et Balayette** ont entraîné les enfants de nos quartiers dans une balade contée sur le thème des aventures de **la Sorcière Poussière et de la Fée Propreté.**



La Sorcière Poussière et la Fée Propreté

Les enfants étant ainsi mis à contribution pour nettoyer le quartier! Ce cortège, encadré par les agents de convivialité du Foyer Schaerbeekois s'est rassemblé dans la cour du complexe Marbotin récemment rénovée et s'est promené le long de la chaussée d'Haecht jusqu'au site Metsys-Eenens.



Le cortège - chaussée de Haecht

Afin de montrer que l'on peut aussi fêter Halloween sans accumuler les papiers de bonbons, des fruits et des friandises étaient offerts dans un sac récupérable! De retour sur le complexe Marbotin, les bénévoles d'Espace Locataires nous attendaient avec une bonne collation de sandwiches et de boissons en emballages recyclables...

Tout est bon pour faire passer le message! •



Ph. Gilbert notre directeur général et Espace Locataires

Comme vous le savez, le tri des déchets est OBLIGATOIRE depuis le 1^{er} janvier! En collaboration avec Bruxelles - propreté nous vous informerons des consignes à respecter. Soyez attentifs!